

## ALÉSIA

REVUE DE PRESSE

UNE DÉCOUVERTE  
QUI CHANGE TOUT

"La recherche du site d'Alésia n'est pas une coquetterie d'érudit", écrivait Jean Prasteau dans le Figaro du vendredi 30 juillet dernier, pour commenter la parution du numéro 38 des Bossiers de l'Histoire consacré à cette épineuse question. Nous ne pouvons que souscrire à cette affirmation : le drame qui s'est joué à Alésia, quelle qu'elle soit, a eu sur toute la civilisation occidentale des conséquences fort graves. Il s'agit d'une affaire sérieuse ; c'est la raison pour laquelle, ainsi que le note précisément Jean Prasteau dans le même article, "la plus longue bataille de l'histoire est certainement celle d'Alésia. Commencée en 52 avant Jésus-Christ, elle dure encore ... Elle rebondit même actuellement avec la publication d'une thèse nouvelle ..."

Et de raconter quelques épisodes de la querelle qui, depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, opposa les partisans de la localisation bourguignonne d'Alise-Sainte-Reine à ceux qui tenaient pour la localisation comtoise d'Alaise. Jean Prasteau évoque les protagonistes qui se relayèrent depuis lors : le Duc d'Aumale contre Jules Quicherat, Napoléon III qui imposa le site d'Alise et Georges Colomb, père du Sapeur Camember, qui défendit la cause d'Alaise ; et, pour enrichir la galerie des figures illustres ou pittoresques, Camille Jullian, Jérôme Carcopino et le Chanoine Kir. C'est sans indignation que Jean Prasteau constate que la querelle est relancée. Il est seulement dommage qu'il présente si sommairement l'hypothèse nouvelle et que sa lecture un peu rapide ne lui permette pas de conclure. Saluons pourtant cette louable prudence : après tout, nous en connaissons bien d'autres qui, après s'être hâtés de ne point lire du tout, n'ont pas hésité à condamner ! Observons aussi que le titre de l'article est de bon augure : La dernière bataille d'Alésia. La dernière ? En vérité, pourquoi pas ?

Le journaliste qui a rédigé la note parue dans Le Point du 16 Août est tout aussi sensible à l'importance de l'enjeu, mais plus enclin à regarder les documents et à peser les arguments : "Arguments, cartes et plans à l'appui, l'archéologue André Berthier dresse un réquisitoire contre la localisation de la fameuse bataille d'Alésia à Alise-Sainte-Reine en Bourgogne. Il lui oppose le site de La Chaux-des-Crotenay, dans le Jura, qu'il a découvert il y a vingt ans. Un exposé rigoureux, d'une méthode scientifique originale, fondée sur le récit de César. Il ébranle les certitudes, éveillé la curiosité, bouscule les idées reçues (...)"

On pouvait s'attendre à voir la presse comtoise manifester curiosité et intérêt pour l'issue de la bataille : "Qui gagnara la deuxième bataille d'Alésia ?" demande Pierre Chamberland dans les Dépêches de Dijon et le Progrès de Lyon du 25 Août, invitant à rendre seulement à César "ce qui lui a appartenu". Yvette Soailly, dans l'Indépendant du Haut-Jura du 27 Août, fait observer que, pour la région, il s'agit d'"un important et passionnant document". André Tournier, dans La Croix, la Voix Jurassienne du 4 Novembre n'hésite pas à demander s'il faudra "déplacer la statue de Vercingétorix". Mais si l'intérêt local est bien réel et bien compréhensible, l'affaire dépasse, et de très loin, les limites de la province mise en cause. Nous n'en voulons pour preuve que l'article que lui a consacré La Bretagne à Paris du 23 Juillet, saluant la rigueur de la méthode et la réhabilitation de Vercingétorix "qui retrouve une stature qui vaut bien celle de César", et méditant sur les interventions du pouvoir en matière de recherche : "C'est pour faire plaisir à Napoléon III que le site d'Alise a été choisi et défendu par tous les moyens, y compris les faux, dont on pourrait dresser un vrai catalogue."

Parmi les articles qui nous sont parvenus, une place prééminente doit être donnée à celui qu'Yves Floronne a fait paraître dans le Monde du 31 Août, p.2. En effet, pour s'intéresser à la "dernière bataille d'Alésia", ce journaliste n'avait pas attendu que la victoire commençât à pencher du côté des "modernes" contre les "anciens". Depuis 1976, il suivait avec une attention extrême les publications qui, sur ce sujet brûlant, s'étaient glissées entre les mailles d'une censure déguisée. C'est qu'à une période cruciale de sa propre vie, il avait lui-même écrit un drame, Le sang de la Terre, par lequel, sous le couvert de la résistance du jeune chef gaulois, il avait, dans la clandestinité, exalté une autre résistance à une autre oppression. Le combat mené par Vercingétorix lui tenait à cœur, réveillait des échos, faisait vibrer des fibres. Ce n'était pas une coquetterie, mais une affaire de la plus impérieuse nécessité, oserions-nous affirmer : tout concourait à stimuler la recherche de la Vérité.

"Eh bien ! n'importe que la vérité soit un peu déchirante quand elle est vraie et si elle est belle. Telle que nous l'avons trouvée et, grâce à lui, comme avait fait son découvreur, l'archéologue dissident André Berthier : dans les textes et les cartes d'abord, puis sur la terre même. Le langage technique, le seul qui inspire confiance, exigerait ici "terrain". Tandis que la méfiance va irrésistiblement au moindre signe d'enthousiasme poétique. Tant pis ! d'ailleurs, c'est bien dans la terre, sèche ou humide, que j'ai touché ces empreintes, ces débris de poterie rouge et d'armes noires.

"Jusqu'ici, hors ses rapports administratifs, André Berthier n'avait rien voulu écrire publiquement. Et rien, surtout, avec une seraine dignité, contre les obstacles, même physiques, opposés à sa recherche. N'est-il pas des vérités que l'on n'a pas le droit de chercher ? Écrire, d'autres s'en chargeaient, spécialistes, hommes de terrain (justement), et jusqu'à des généraux qui apportaient à l'archéologie le renfort des données stratégiques. C'est à partir de ces textes que nous avons commencé à prendre fait et cause pour Alésia.

"Rappelons seulement ce qu'il y a de "légendaire" - au bon sens du mot, cette fois - dans la découverte d'André Berthier : c'est d'Algérie, de son laboratoire de Constantine, qu'il l'a faite. En construisant, à partir de César, un "portrait-robot", qui ferait apparaître le "visage" sur la carte d'Etat-Major. Après élimination de plus de trois cents sites approximatifs, un seul s'identifiait irréfutablement à Alésia. Après quoi, il se rendit sur le terrain. Quelle que fût sa certitude, il dut éprouver la même émotion que Le Verrier, trouvant son étoile au rendez-vous. Plus grande encore, puisqu'ici on était "dans l'étoile", on touchait la substance de sa terre, son relief, ses fleuves et bientôt ses témoins ensevelis."

Une visite des lieux est un complément indispensable à la lecture des documents écrits. Elle est conseillée par M. Roy Malkin dont l'article, *The mystery of Alesia*, paru dans le numéro de Décembre de la revue *Popular Archaeology*, donne une présentation claire et simple de cette difficile question, étendant de ce fait la guerre bien au-delà de nos frontières. A défaut de témoignages archéologiques indiscutables, il redoute de voir s'éterniser la seconde bataille d'Alésia ; il analyse aussi avec beaucoup de perspicacité les raisons qui font de cette controverse "un champ de mines autant qu'un sujet de fascination sans fin".

Même souhait est formulé par Roland Itey dans *La Croix* du 18 Janvier 1983, sous le titre *La bataille d'Alésia continue*. Après une longue présentation de l'hypothèse d'André Berthier (à laquelle il avait déjà fait allusion dans *La Croix* du 10 Décembre 1982), le journaliste conclut : "Il est donc temps que les hautes autorités, par des décisions appropriées, aident à faire la lumière sur cette question. Quand le point sera fait, il faudra trancher définitivement sur la question d'Alésia. Faisons-le avant que des travaux d'intérêt général ou local n'aient ruiné les vestiges que le terrain renferme et qui peuvent disparaître pour le malheur de notre histoire."

Tout donne à croire que l'intérêt porté à la recherche d'Alésia durera encore longtemps. En témoigne la pittoresque polémique provoquée dans la revue *Historia* par la parution de quelques lignes par lesquelles Jean Markale prend acte de la nouvelle hypothèse. L'affaire d'Alésia n'a pas fini de fasciner le public.

Antoinette BRENET

La revue de presse d'Antoinette Brenet était achevée quand le journal *La Croix* (mardi 15 Mars 1983) a consacré une page (p.12) de son *Forum* au courrier des lecteurs suscité par l'article de R. Itey du 18 Janvier 1983. Y réapparaissent, à côté des extraits de lettres ouvertes et sympathiques, les vieilles "objections" au travail d'André Berthier. Si elles peuvent en imposer à un esprit non averti, c'est seulement au ton très assuré de leurs auteurs qu'elles le doivent. Mais quand son assurance ne fait que dissimuler l'ignorance des vraies questions, le donneur de leçons mérite d'être repris. Voici donc des exemples de ce genre de littérature, pris dans le courrier des lecteurs en question, avec les commentaires qui conviennent.

L'argumentation d'André Berthier, qui a lancé l'hypothèse qu'Alésia se trouvait dans le Jura à Chaux-des-Crotenay, repose sur un postulat principal, à savoir qu'il était impossible de « faire tenir » les effectifs de l'armée de César et surtout les effectifs des Gaulois de Vercingétorix sur le petit plateau d'Alise-Sainte-Reine, d'une part, et sur le périmètre dudit plateau d'autre part. Il était d'autre part impossible de loger dans la plaine des Laumes les 240000 hommes de l'armée de secours.

Or, c'est désormais un fait accepté de tous les historiens modernes, tous les effectifs mentionnés par les historiens et chroniqueurs de l'Antiquité sont exagérément grossis et ne doivent en aucun cas être tenus comme véridiques. Je vous renvoie à cet égard à la démonstration que E. Lot avait déjà faite quant aux batailles médiévales.

Autre postulat : César se sentant en état d'infériorité cherche à gagner la province romaine (ou l'Italie) par l'itinéraire le plus sûr. Il n'aurait donc pas pris le risque de traverser les hauteurs boisées voisines du Morvan et non loin de la capitale des Eduens, Bibracte.

COMMENTAIRE : Argumentation mal comprise, et, ce qui est plus grave, caricaturée aux yeux du lecteur. Le point de départ d'André Berthier consiste à admettre que rien dans le site d'Alise ne satisfait aux exigences du texte de B.G. En particulier, c'est vrai, les effectifs (80 000 hommes + 15 000 cavaliers au début du siège + population civile) sont malinsés à concentrer sur les 97 ha du Mont Auxois. Cela concerne les assiégés. On ne voit pas pourquoi faire intervenir ici les difficultés de logement de l'armée assiégeante : elle pouvait par définition disposer de toute la place qu'elle voulait autour de l'oppidum gaulois. Quant à loger dans la plaine située en avant de l'oppidum, quel que soit le site d'Alésia, les 240 000 hommes du secours gaulois, l'auteur de cette lettre est bien le seul à en avoir jamais eu l'idée, contre César qui les place sur une "colline extérieure". L'ignorance des textes dont il témoigne ainsi est inquiétante, et ôte tout crédit à son réquisitoire.

COMMENTAIRE : On trouvera sur la question des effectifs des assiégés des avis fort différents de celui du correspondant chez Rabaud, *Déformation Historique ...* pp.179-182, dont on notera la réprobation à l'égard de Lot : "Un (souligné par moi ; il s'agit de Lot) historien contemporain finit même par refuser au comptant, chacun des nombres allégués par César", qui cependant "ne paraît pas acharné à tromper sur les comptes". Jacques Haraand (*Une campagne césarienne, Alésia*, pp.265-267) écrit que "le chiffre de 245 000 ou 258 000 hommes, donné par B.G. VII,76,3, pour cette armée (= l'armée de secours), est donc loin de se trouver en contradiction avec les possibilités démographiques gauloises", et que, à propos de "l'effectif de cavalerie", "une volonté de fabulation eût abouti non au chiffre 8 000, mais à 30 ou 40 000."

COMMENTAIRE : C'est très exactement ce que dit César (B.G. VII,66,2 : *quo facilius ...*).

C'est une évidence indiscutable.

Sous-entendu : il a préféré faire un très grand détour, se lancer dans les montagnes du Jura et de là gagner la région de Genève.

**COMMENTAIRE :** Région de Langres - frontière entre les Lingons et les Séquanes - pays des Séquanes - Genève (ville la plus septentrionale de la Province) = ligne droite. Quel "très grand détour" ? Il faut secourir les Allobroges directement menacés par les initiatives de Vercingétorix (B.G. VII, 64, 5 et 7-8 ; 65, 3).

Il apparaît, tout au contraire, que César s'efforce de marcher au plus vite et par l'itinéraire le plus commode

**COMMENTAIRE :** Certes. Il le dit : quo facilius ...

pour arriver dans la plaine de la Saône, où ses cavaliers germains peuvent mieux se déployer.

**COMMENTAIRE :** 1 - Toutes les routes habituelles sont coupées (B.G. VII, 65, 4), et d'abord celle de la Saône et du couloir rhodanien.  
2 - ... et mieux encore la cavalerie de Vercingétorix, que César redoute par-dessus tout.

Notons aussitôt que se diriger vers la région de Chaux-des-Crotenay exige cinq à six jours de marche supplémentaires ! Mais passons.

**COMMENTAIRE :** Certes, si l'on va de Sens à Vienne. Mais précisément l'itinéraire de César part de chez les Lingons pour viser Genève. Il traverse le Jura. Il ne faut pas passer si vite sur cette étude fondamentale de l'itinéraire de retraite de César.

Faut-il rappeler que César ne dispose pas de cartes et cette vérité de La Palice n'est quand même pas inutile pour justifier l'imprécision des données topographiques dans les « commentaires ». Mais César dispose, comme tous les hommes de guerre, de guides et que ce sera pour la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> fois (cf. les livres précédents des Commentaires) qu'il se rend de la région de l'Île-de-France dans la plaine séquanienne. Or, l'itinéraire le plus commode est bien celui qui est jalonné encore aujourd'hui par un canal et la voie ferrée Paris-Lyon. Parvenu à Alise-Sainte-Reine, César n'est plus qu'à deux jours de marche tout au plus de la plaine séquanienne.

**COMMENTAIRE :** Incohérent, si l'on regarde ce qui a précédé. Si les mots ont un sens, la "plaine séquanienne", c'est l'Ouest de la Franche-Comté. L'auteur, quelques lignes plus haut, ne voulait absolument pas s'y diriger : c'était un "très grand détour". Ou bien, comme Carcopino, traitait-il les plaines séquaniennes autour d'Alise ?

Je passe sur les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Chacun sait qu'elles ont permis de retrouver l'essentiel des travaux de contrevallation et de circuvallation décrits par César, ainsi que les camps de dix légions. Camps dont le tracé correspondait aux formes du terrain et non au schéma rectangu-

**COMMENTAIRE :** La place massive pour développer. Aussi est-on contraint, en effet, de "passer" - non sans renvoyer tout de même, pour une démolition impitoyable de ce que l'on a cru être "l'essentiel des travaux de contrevallation et de circuvallation", ou "les camps de dix légions", et de bien d'autres choses encore, à la thèse de Jacques Harnand, Une casperne césarienne, Alexia.

laire, présenté trop souvent comme la norme.

La lettre d'un second correspondant mérite aussi d'être citée :

**B**ourguignon, ayant des attaches familiales avec le Jura, j'ai été vivement intéressé par la remise en cause d'Alésia par A. Berthier. Je n'oublie pas qu'ayant écrit plusieurs ouvrages sur ma province, j'ai été amené à traiter de ce problème. Ce qui m'a permis de me faire, à la lecture des n° 38 et 40 des *Dossiers de l'Histoire*, une idée sans doute plus approfondie de la nouvelle thèse que votre collaborateur Roland Ity.

**COMMENTAIRE :** On voit mal comment des origines bourguignonnes pourraient permettre à quelqu'un de ne faire "une idée sans doute plus approfondie de la nouvelle thèse". Ou, au contraire, on voit trop bien ce qu'il faut comprendre ! ...

Voici, très schématiquement, ce qu'on peut reprocher à la nouvelle localisation :

- Le nom de la Chaux-des-Crotenay dérive - de l'aveu même des amis d'A. Berthier - d'un vieux toponyme *calmis* - « chaume », lieu découvert. Aucune chance que ce nom ait pris la suite d'un Alésia qui serait plus jeune que lui. En outre, aucune tradition alésienne dans le secteur.

- L'itinéraire de César se rendant dans la province (vallée du Rhône et Côte d'Azur) n'a aucune raison de passer par le Jura. Les auteurs invoquent une nécessité de secourir les Allobroges qui ne ressort pas des textes.

D'autre part, César a gardé du Jura, au cours de la campagne contre Arioviste, de mauvais souvenirs : ses troupes s'y étaient paniquées. Notons que cette objection avait déjà été formulée contre d'autres pseudo-Alésia jurassiens, dont Alaise et Salins.

- A. Berthier prétend avoir dressé un portrait-robot (depuis Constantine!) à partir du texte de César. Or, on le prend souvent en faute d'interprétation. Par exemple, alors que César voit une colline cernée par deux cours d'eau et ~~par~~ par une couronne d'autres collines d'égale hauteur, sauf du côté d'une plaine de 3000 pas, A. Berthier décrit un plateau triangulaire sommé de plusieurs buttes, le reste étant conforme.

- Les preuves archéologiques manquent terriblement - pourquoi recourir à l'explication facile des recherches bloquées par de mystérieuses influences? Les découvertes sont confuses, dispersées, disséminées, interprétées avec un grand manque de prudence. On parle d'un mur militaire romain, à la Grange d'Aufferin, en pierre de taille, alors que les travaux entrepris par César, dans la tradition romaine, ne comportent que des fossés, des talus de terre et des ouvrages de bois. Quant aux armes et ossements, ils font quasi totalement défaut.

Parti de l'abstrait, d'un texte mal interprété, pour aboutir au concret, de pièces archéologiques qui se dérobent, A. Berthier n'a pas de chance de faire reconnaître son Alésia jurassien. Peut-être, par contre, les murs et tas de pierres divers révéleront-ils une occupation de lieux contemporaine de Vercingétorix, voire plus ancienne. C'est l'aspect positif important de cette initiative.

COMMENTAIRE : 1 - La toponymie : pour les Alisiens, ensoir suprême et suprême pensée. Voyer plutôt, *Deviens de l'Histoire* n° 40, pp.36 sq, l'article de G. Villette qui est ici évoqué et déformé ; et préparez-vous à lire, dans notre livre à paraître bientôt, le chapitre que Mme M. Malon consacre à l'étude toponymique de la question.

2 - La tradition alésienne d'Alise ... est créée par le moine Héri d'Auxerre au IX<sup>ème</sup> siècle.

COMMENTAIRE : Les textes : B.G. VII,64,5 et 7-8 ; 65,3, lui en donnent les meilleurs raisons du monde. Il s'agit non seulement de secourir les Allobroges attaqués par la coalition gauloise, mais encore de brévenir leur défection espérée par Vercingétorix, car elle fermerait à César la dernière porte de sortie sur l'Italie.

COMMENTAIRE : Il est tout de même un peu fort de prétendre opposer au texte lui-même, dont la lecture indique l'axe de retraite région de Langres - Séquanie (*per extremos Lingonum fines in Sequanos*), avec une volonté nettement marquée de pénétration chez les Séquanes, des états d'âme consécutive à l'affaire de 58. Le *in Sequanos* de César interdisait cette "objection". Mais une nouvelle fois B.G. ne pose pas lourd face aux intérêts supérieurs d'Alise.

COMMENTAIRE : 1 - "depuis Constantine !" : "Ah ! Ah ! Monsieur a dressé un portrait-robot depuis Constantine ? C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on dresser un portrait-robot depuis Constantine ?" Sous-entendu : c'est trop loin, voyons ! Comprendons : on ne peut dresser le portrait-robot d'Alésia que depuis Alise ; c'est d'ailleurs une idée déplacée. Il est admirable de voir comment, après ce raisonnement étonnant, le correspondant se croit autorisé à dénoncer les "prétentions" à la vérité d'A. Berthier !

2 - César est loin de voir une colline cernée par deux cours d'eau : il est écrit (B.G. VII,64,2) *ex utraque parte, "DES deux côtés"*, alors qu'il écrit *deibus ex partibus, "DE deux côtés"* : ainsi se trouve écartée la possibilité d'un oppidum "en amande". Si l'on fait justice de cette mauvaise lecture du correspondant, ce n'est plus "le reste", c'est la totalité de la topographie qui est "conforme".

COMMENTAIRE : 1 - On lira dans la colonne voisine de la même page 12 du même journal, sous la plume d'un autre défenseur d'Alise, le Père Moché, qui semble mieux au courant des choses, la phrase suivante : "Les découvertes de La Chaux-des-Crotenay ... révèlent, sur une occupation antique, celtique, civile et défensive, des données, des résultats archéologiques d'intérêt indubitable. On s'étonne beaucoup que des oppositions administratives mystérieuses cherchent, chaque année, à paralyser les travaux que même activement, à nos frais, le groupe de M. Berthier, sur un site resté jusqu'alors absolument inexploré et très prometteur".

2 - On en parle, on le voit aussi, même si le correspondant en parle sans l'avoir vu, ce qui, pour être une attitude assez répandue, n'est pas d'excellente méthode, et dénote au moins un grand manque de prudence.

3 - Comment les Romains faisaient-ils donc pour respecter leur tradition dans les endroits où il n'y avait pas de terre ? Le correspondant aurait dû penser aux camps d'Espagne (*Caceres, Henicibus*), ou, plus près de nos régions et de l'époque qui nous occupe, à Canaturque, petit camp de César devant Gerrovie. Ignore-t-il donc tous ces travaux en pierre, imposés par la nature du sol ?

4 - Il est vrai que pour Alise, c'est d'*exobis* qu'il faut parler, et d'un exobis peut-être plaçant, puisque tout cela est enfoui dans les caves du Musée de Saint-Germain. On n'a jamais retrouvé des accumulations d'armes sur le site d'une bataille antique. Alise est un *tabax* étrange et suspect.

COMMENTAIRE : Il semble décidément que la démarche qui agréé à l'auteur soit celle de Héraclite III, parti du "concret", lui, au bout du compte ; et qu'il soit brouillé avec les "abstractions" de l'intelligence. Partie du texte pour aller au site, quel crime épouvantable ! On comprend qu'il souhaite que la chance ne récompense jamais le criminel.

Tout autre est le ton de la lettre honnête et courtoise du Père Noché. Il commence par rappeler les limites de la "vulgarisation" :

**I**l n'est pas mauvais que le public soit informé d'avis différents concernant la localisation d'une des plus décisives batailles de notre histoire, Alésia. Toutefois les

échanges de vues se trouvent, en l'occurrence, trop complexes pour trouver place ailleurs que dans des revues spécialisées.

Puis, admettant que le site de (Chaux-des-) Crotenay corresponde au texte de B.G., il affirme la possibilité d'en dire autant pour Alise :

Sans entrer ici dans les multiples précisions textuelles et topographiques en cause, il est permis de remarquer que les rapides indications données dans *la Croix* sont insuffisantes autant pour vraiment établir la thèse de la Chaux-des-Crotenay que pour disqualifier sérieusement celle d'Alise-Sainte-Reine.

Que le cadre de Crotenay puisse correspondre au texte (moins précis qu'on ne le voudrait) de César, convenons-en. Mais la correspondance est indéniable, parfaitement « pensable », quand il s'agit d'Alise. Pour soutenir un avis contraire l'auteur de l'article argue spécialement de ce que la hauteur située « au nord » d'après le texte latin ne s'y trouverait pas. C'est ou-

blier que l'écrivain latin n'a pas été Vercingétorix mais César, lequel, du sommet ouest des hauteurs de Flavigny, voyait en face de lui, bien « au nord », le mont Réa. Entre ce mont et lui, s'allongeaient devant ses yeux « la plaine de 3000 pas » et la file des retranchements romains. Il suffit d'aller sur place pour être convaincu. Les objections faites par l'article cité tombent du coup.

(COMMENTAIRE : Enfin, outre que la manière alisienne de mesurer la plaine est tout de même un peu tendancieuse, restent un certain nombre d'objections faites par l'article cité qui ne "tombent" pas du tout.)

Il aborde ensuite la question de l'itinéraire de retraite de César, et admet que la théorie présentée par A. Berthier est "une opinion à défendre" :

R. Itey s'avance beaucoup en écrivant que César « a quitté le pays des Lingons, région de Langres, où il a

restauré ses forces, et est parti par le Sud, empruntant la voie la plus directe vers Genève ». C'est une opinion

à défendre, mais qui ne s'appuie pas sur le texte de César.

(COMMENTAIRE : le texte de César, il ressort pourtant bien clairement qu'il lui faut "rencontrer la Province", et aussi que la partie la plus sensée de cette Province, dont la partie serait catastrophique pour César, est le pays des Allobroges : cf VII, 64, 5 et 7-8 : 65, 3)

En ce qui concerne le dernier paragraphe, on ne peut faire mieux que d'en conseiller la méditation à beaucoup :

Les découvertes de La Chaux-des-Crotenay sont fort différentes, mais elles révèlent, sur une occupation antique, celtique, civile et défensive, des données, des résultats archéologiques d'intérêt indubitable. On s'étonne beaucoup que des oppositions administratives mystérieuses cherchent, cha-

que année, comme systématiquement, à paralyser les travaux que mène activement, à ses frais, le groupe de M. Berthier, sur un site resté jusqu'alors absolument inexploré et très prometteur. La conviction fondée de l'identification d'Alise avec Alésia permet à ses partisans, haut placés ou

modestes, d'encourager sans crainte le travail archéologique poursuivi sur le mont Cornu près de La Chaux-des-Crotenay. Il est de toute probité de signaler l'ouvrage qui s'impose sur Alésia-Alise : le livre du professeur Joël Le Gall, *Alésia, archéologie et histoire*, nouvelle édition revue et augmentée, 1982, Fayard.

Si tous les partisans haut placés d'Alise sont loin d'encourager sans crainte le travail d'A. Berthier (c'est un euphémisme !), serait-ce qu'ils n'ont pas tous "la conviction fondée de l'identification d'Alise avec Alésia" ? ...

Quant à l'ouvrage du Professeur Le Gall, nous n'aurions garde de l'oublier. Notre collaboratrice Antoinette Brenet lui consacre ci-dessous un texte dont une ébauche a paru dans les comptes-rendus de Latomus (XL, 1981, pp. 691-692), à propos de l'édition de 1980.

Jean-Yves GUILLAUMIN

Joël LE GALL. *Alésia, archéologie et histoire*. Paris. A. Fayard, nouvelle édition  
revue et augmentée. 1980. 230 p., 20.5 cm x 15.5. 102 ill.

Il n'est pas indifférent de lire avec soin cet ouvrage. M. Le Gall est un archéologue courageux qui ne craint pas de plaider un dossier difficile et n'hésite pas à reprendre pour le corriger un livre déjà ancien. Il nous fait bénéficier des découvertes réalisées depuis 1963 sur le site d'Alise-Sainte-Reine. Nous laisserons de côté les fouilles gallo-romaines, pour lesquelles le bilan est largement positif, mais nous ferons porter notre analyse sur ce que l'auteur appelle "le grand drame" (p.78) qui, en 52 avant Jésus-Christ, décida du destin de la France, et sur les traces que ce grand événement est censé avoir laissées sur la terre d'Alise.

M. Le Gall ne dissimule pas les difficultés, bien au contraire. Elles sont principalement d'ordre militaire. Contrairement à ce que croyait Stoffel, ni les *castella*, ni les *lilia* n'ont été retrouvés. En ce qui concerne les *lilia*, les quelques vestiges qui ont été présentés comme tels paraissent aujourd'hui bien douteux (p.68 et p.97). On s'étonne de ne voir qu'un fossé (p.97) en des points vulnérables comme le Penneville ou la vallée de l'Ozerain, alors qu'en d'autres points, il y en a au moins trois (César n'en signale que deux) qui apparaissent fort bien sur une photo aérienne prise par M. Goguet (Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1977, p.33 sq.). Il serait éminemment souhaitable que soit publiée la couverture aérienne complète des environs d'Alise, telle qu'elle a été réalisée par M. Goguet, pour que soit révélé ainsi, sans ambiguïté ni contestation possible, le tracé précis qui peut être assigné aux fortifications. Une telle publication permettrait notamment de savoir si dans la plaine des Laumes on trouve, comme le pense M. Goguet, une importante ville basse d'époque gallo-romaine, ce qui exclurait l'hypothèse de Napoléon III d'y faire passer circonvallation et contrevallation.

Les contradictions sont trop facilement réduites au détriment de César. Certes, hommage est rendu à la précision du Romain : "Pour comprendre, il suffit de lire le texte en le comparant au terrain et aux résultats des fouilles" (p.78). Mais les indications données par César sur le combat de cavalerie sont dites "tellement vagues qu'elles peuvent s'appliquer à maints paysages" (p.79). Et nous lisons dans la Préface : "Du siège fameux, on ne peut voir actuellement aucune trace - sauf la plus importante, le paysage" (p.10). On regrette l'imprécision de l'étude stratégique ; M. Le Gall se borne à faire observer qu'ils posent des problèmes difficiles (p.31). Il en est de même pour la tactique. A chaque instant de son récit, M. Le Gall constate qu'elle échappe à l'explication : "Etrange bataille et que nous comprenons mal !" s'écrie-t-il en méditant sur les deux premiers assauts donnés par l'armée de secours (p.101), et il ajoute (p.102) : "On comprend César plus mal encore". Nombre de positions, dont on croyait pourtant avoir retrouvé des vestiges, ne pouvaient, de l'aveu même de M. Le Gall, servir à rien : les camps de la plaine et celui de Grésigny, l'hypothétique camp du Mont Réa, le grand fossé d'arrêt (p.97 et 95), tout cela a dû être évacué quand on s'est aperçu que la conception en était mauvaise. L'explication est peu convaincante, il faut l'avouer. De tels tâtonnements sont-ils plausibles de la part du chef expérimenté qu'était César ? Une phrase même sonne comme un constat d'échec (p.104) : "Le récit de la bataille par César est une belle page qui émeut profondément. Le lecteur a l'impression d'assister à l'action haletante, de peiner avec les combattants, de partager leurs frayeurs et leurs espoirs. Cependant, quand il se reprend, il s'aperçoit que le texte manque totalement de précision. Heureusement le terrain est toujours là et nous savons où passaient les lignes : grâce à cela le récit devient plus clair et les grandes lignes de l'action se révèlent". Ah ! la belle démonstration et qu'on est surpris, lorsqu'on se souvient de la formule claironnante qui annonçait la méthode : "il suffit de lire le texte en le comparant au terrain et aux résultats des fouilles", assurait M. Le Gall. Et, si le texte est imprécis et s'il convient à maints paysages, si la bataille est incompréhensible et si l'on n'a rien retrouvé de ce que décrivait César, si on a retrouvé, en revanche, quantité de vestiges dont on ne sait que faire, peu importe : le terrain est toujours là (on se demande par la grâce de quel tremblement de terre il aurait pu s'en aller !) et nous savons où passaient les lignes (sur quels critères les a-t-on déterminées, nous l'ignorons toujours : sans doute faudrait-il la foi ?). Comment oserions-nous douter dans ces conditions ? ...

Les textes antiques (César, B.G. VII,66, Dion Cassius, XL,39 et Plutarque, Vie de César, XXVI) qui situent le combat de cavalerie chez les Séquanes, et, de ce fait, incitent à localiser Alésia chez ces mêmes Séquanes, sont escamotés.

M. Le Gall renonce à donner pour *stimuli* (p.96) les petits objets en fer, gallo-romains, qui naguère étaient présentés au Musée d'Alise comme de possibles supports de chandelles. Il est à remarquer que le Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye maintient à ce jour pour des objets analogues l'étiquette qui les transforme en *stimuli*. En revanche, on regrette que M. Le Gall n'applique pas la même courageuse sévérité au vase d'argent qu'au Musée des Antiquités Nationales, en raison des doutes qui pèsent sur sa datation, M. R. Joffroy n'a pas hésité à reléguer dans une vitrine d'argenterie de la salle gallo-romaine. Il est également regrettable que M. Le Gall ait donné pour illustrer son étude de l'inscription dite de Martialis une photographie du moulage de cette inscription présenté au Musée de Saint-Germain et non pas une photographie de l'original. Peut-être même eût-il été intéressant de fournir au lecteur l'occasion de comparer les deux documents : un A dont la barre, que l'on ne voit pas sur l'original, a été ajoutée sur le moulage facilite certes la lecture Alisia mais ne convainc pas absolument le visiteur qui a pu voir l'inscription authentique (p.49).

Il est enfin décevant que M. Le Gall ne se soit pas livré à une étude plus approfondie des sites rivaux : ce n'est pas sans raison qu'on en a déjà proposé une vingtaine ! Des arguments eussent été plus convaincants que la désinvolture orthographique avec laquelle est traité celui de La Chaux-des-Crotenay (et non Crotenets, comme l'écrit, sûrement par inadvertance, M. Le Gall). Quant au rapproche fait à M. J. Harmand d'avoir négligé l'étude de la manœuvre de Verocivellaunos (p.226), il nous paraît d'autant moins fondé que c'est précisément de cette étude que M. Harmand déduit sa localisation du combat sur le Bussy et son hypothèse de la trahison de Vercingétorix.

Antoinette BRENET